

ABONNEMENT.

30 fr. 16 8 35 fr. 18 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

20 c. 30 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 15 AVRIL

BULLETIN

Ainsi que nous l'avons dit hier, neuf élections cantonales ont eu lieu dans la journée de dimanche 12 avril, et les succès ont été presque tous pour les conservateurs.

Dans le canton d'Asparrac (Lot-et-Garonne), M. Charles Bouet, maire de Layrac, ancien magistrat révoqué, a été élu conseiller général par 4,234 voix contre 4,151 données à son concurrent op. ortuniste, M. Daubon. MM. le docteur Mercier, dans le canton d'Aulon (Eure-et-Loir); Gaspard Oudin dans le canton des Sables-d'Olonne (Vendée); Dutemple, dans le canton de Loudun (Vienne); Billon, dans le canton d'Haubourdin (Nord), ont été élus de même avec des majorités considérables. Il y a ballottage dans le canton de Chartres, entre le conservateur M. Letellier, et deux autres républicains. Enfin, dans le canton de Bouchain (Nord), M. Fauville, conservateur, est élu conseiller d'arrondissement avec 4,533 voix de majorité, et dans le canton de Josselin (Morbihan), M. du Halgouët, élu conseiller d'arrondissement, l'emporte de 996 voix sur M. Bourgogne, son concurrent républicain.

Pour mieux préciser encore l'importance de cette journée électorale, nous devons insister particulièrement sur l'élection de M. Bouet, élu dans le Lot-et-Garonne. Voici un passage de la circulaire de M. Bouet:

« J'affirme d'abord mon dévouement pour Philippe d'Orléans et mon respect pour le suffrage universel. Je veux que la religion soit libre et respectée. Electeurs, comme vous je suis propriétaire; vos intérêts sont donc les miens. Ensemble combattons une administration qui perd notre agriculture, en favorisant les produits étrangers au détriment des nôtres; qui ruine notre pays par de folles dépenses, dont la conséquence est l'augmentation incessante des impôts déjà si lourds; qui

» sacrifie nos armées et la sécurité de la France à cette guerre inutile et insensée du Tonkin, où nos braves soldats périssent et subissent à l'heure actuelle, malgré leur courage, un horrible désastre, qui a nécessité la demande d'un nouveau crédit de 200 millions et l'envoi de 50,000 de vos enfants. »

Les républicains n'osent, peut-être, pas accuser M. Bouet d'avoir caché ses opinions pour pouvoir battre leur candidat, et l'épreuve devra leur paraître concluante, ou il n'y en aura jamais.

Chronique générale.

L'ouverture des conseils généraux, d'après les informations multiples parvenues à Paris, s'est faite d'une façon peu brillante dans la plupart de nos départements. Les opportunistes ont l'oreille basse; les événements du Tonkin ont produit en province un mouvement profond d'irritation contre l'impérialisme et les tromperies gouvernementales. Aucun ministre n'a pris la parole; nous n'avons même pas eu de discours proprement dit; cela s'explique par les embarras dans lesquels se trouvent les majorités républicaines. Pour se tirer d'affaire, plusieurs présidents ont eu l'ingénieuse idée de se faire l'interprète de l'administration et des sympathies du pays pour nos vaillants soldats dont la vie a été compromise en une sanglante aventure.

Les opportunistes ont perdu leurs portefeuilles ministériels, mais ils défendent avec acharnement les positions qui leur sont restées dans les régions du pouvoir.

M. Emmanuel Arène conseille aux ministres de s'appuyer sur cette majorité toute faite que l'on a vu à l'épreuve depuis deux ans, et qui ne marchandait pas sa confiance à ceux qui savent la mériter.

Ce qui veut dire: maintenez nos préfets et nos sous-préfets; continuez à faire pleu-

voir sur nous la rosée bienfaisante des fonds secrets; mettez au service de nos candidatures toutes les formes officielles; et vous n'aurez pas de serviteurs plus dévoués que nous.

Mais, écoutez les feuilles brissonniennes. Autre gamme. L'épuration s'impose comme une nécessité inéluctable.

« M. Brisson et ses collègues, dit la Presse, n'auront certainement pas le temps, avant les élections, d'entreprendre et de mener à bien cette importante réforme; ils peuvent du moins rendre à la vie privée les fonctionnaires qui se sont particulièrement signalés par des tendances particulièrement autoritaires. »

La Justice, elle aussi, réclame le curage. Epuration! Epuration! tel est aussi le cri de guerre de l'Evénement.

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres présents à Paris se sont réunis hier matin à l'Élysée.

MM. Goblet, Sadi-Carnot, Sarrien et Pierre Legrand, retenus dans leurs départements respectifs par la session des conseils généraux, n'assistaient pas à la délibération.

M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, a donné lecture d'un télégramme de M. Patenôtre, ministre de France à Shanghai.

Ce télégramme, arrivé hier matin au quai d'Orsay, annonçait que la Gazette officielle de Pékin publierait aujourd'hui même, 15 avril, un décret impérial reproduisant les dispositions essentielles des préliminaires de paix intervenus entre la France et la Chine et indiquant le sens des instructions données aux vice-rois du Quang-Si et du Yunnan, tant pour la cessation des hostilités que pour l'évacuation du Tonkin.

A la suite de ces communications, le Président de la République a signé diverses nominations concernant le corps expéditionnaire du Tonkin.

M. Allain-Targé a rendu compte des élections aux conseils généraux de dimanche et a insisté sur la nécessité de pratiquer une

politique de concentration des forces républicaines, que le gouvernement, d'ailleurs, est résolu d'appliquer.

DEPECHE DU GENERAL BRIERE DE L'ISLE.

Le ministre de la guerre a reçu deux dépêches du général Brière de l'Isle qui avait été informé de la nomination du général de Courcy.

La première, datée d'Hanoï, 15 avril, 5 heures soir, est ainsi conçue:

« Mon patriotisme se réjouit des résolutions prises par le gouvernement, ma personnalité n'est rien en face de l'intérêt du pays.

« Je prendrai avec plaisir le commandement de la première division, surtout si le commandement de la deuxième est donné au général de Négrier.

« Négrier sera à cheval dans quinze jours. »

La deuxième dépêche, datée du même jour, de Hanoï, 7 heures 30 soir, est relative à des demandes de matériel et constate que rien de nouveau ne s'est produit au Tonkin.

Le 41^e bataillon de chasseurs à pied, en garnison à Alençon, a reçu l'ordre d'être rendu samedi à Toulon, pour s'embarquer sur l'Amazone, qui emportera également les généraux de Courcy et Warnet; ce bataillon formera la réserve du corps expéditionnaire au Tonkin.

SANS BRUIT.

Toutes les fois que la presse conservatrice fait ressortir la gravité de notre situation financière et dénonce au pays les expédients au moyen desquels les républicains cherchent à lui cacher la vérité, les journaux de gauche s'indignent et qualifient ces révélations « d'impudences réactionnaires ». A entendre ces derniers, nul gouvernement ne

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

X

LA BATAILLE NAVALE DU 1^{er} JUIN (suite)

Quand nous eûmes franchi le goulet de la rade et que la flotte, composée de vingt-six vaisseaux de ligne, se déploya au large, je fus émerveillé. Ce n'était pas l'impression fugitive que provoque en nous tout spectacle saisissant. A la vue de cette immensité, de cet essaim de bâtiments se balançant sur les vagues, ce fut comme la révélation de gouts et d'instincts qui sommeillaient en moi; je me sentis remué jusque dans les intimes profondeurs de mon être; une invincible attraction m'attirait vers les choses de la mer. Il me semblait que si j'avais été libre de choisir une carrière, c'est là que j'aurais voulu vivre.

Les jours passèrent sur cet enthousiasme de la première heure sans s'affaiblir. J'obéissais sans efforts à tous les ordres qui m'étaient donnés, j'exécutais avec plaisir toutes les manœuvres dont j'étais chargé; mais, aux moments de repos et de

liberté, je me laissais aller au bonheur de sentir sous moi l'élément qui berçait mes rêves. Si j'avais cru à la métempsychose, j'aurais été convaincu que, dans une autre existence, j'avais déjà savouré les âpres voluptés de la vie maritime.

La disposition d'esprit où je me trouvais poussée à la solitude. Cependant, j'avais un ami. La mission de former notre équipage avait été confiée à un vieux loup de mer nommé Fernic qui, après avoir servi bien des années, au compte de l'État, s'était retiré sur sa côte natale, où il se livrait à la pêche.

C'est là qu'on était allé le prendre pour l'embarquer avec nous. Ce n'était pas un savant; mais tout le monde rendait hommage à son expérience, et notre capitaine, qui reconnaissait son infériorité pratique, le consultait à chaque instant. Le père Fernic m'avait pris en affection.

— Parisien, me dit-il un jour, tu mens à ton origine. Habituellement, ceux que nous appelons ainsi dans la marine font plus de bruit que de besogae; quand on a besoin d'eux, on ne les trouve jamais. Toi, tu m'es montré tout de suite homme de métier. Où diable as-tu pris ta vocation?

Il m'aidait de ses conseils et m'apprenait une foule de choses que je classais soigneusement dans ma mémoire. Il avait le feu sacré de son enseignement et j'avais un vif désir d'apprendre. Souvent, pendant les heures du quart, lorsque je me tenais sur le tillac, sondant du regard les ténèbres et

prêtant l'oreille aux bruits de la nuit, il venait auprès de moi et nous causions. J'aimais à l'entendre me faire le récit de ses campagnes sous la Motte-Piquet et le bailli de Suffren, alors que ces grands hommes portaient si haut le drapeau de la France. La parole du vieux marin prenait alors un accent ému; son langage naïf, coloré, atteignait la véritable éloquence. Je m'exaltais moi-même au souvenir de ces grandes choses et je me transportais en imagination sur le théâtre où elles s'étaient accomplies, lorsqu'il me montrait chacun des navires de la flotte commandée par ces glorieux marins obéissant à leur direction puissante et ressemblant à un être animé auquel ils auraient communiqué leur âme et leur pensée.

Puis, comparant ce qu'il avait vu autrefois avec ce qu'il voyait aujourd'hui, il ne pouvait se dissimuler ses appréhensions. Nous étions tous pleins d'ardeur sur la flotte de Brest, et je crois que nous avions fait tout ce qui était possible avec une préparation si hâtive; je suis même convaincu que dans un autre pays les résultats eussent été beaucoup plus médiocres.

Le Français a sur les autres peuples l'avantage de s'adapter promptement aux situations nouvelles; mais enfin il faut toujours compter avec le temps, car il se venge quand on prétend se passer de lui. Rien ne pouvait empêcher que nous ne fussions des marins fort novices.

— Si nous rencontrons les Anglais, me disait le père Fernic, nous ferons notre devoir, mais les chances ne sont pas pour nous.

Le 28 mai, nous aperçûmes la flotte anglaise, commandée par l'amiral Howe, et comptant le même nombre de vaisseaux que la nôtre; mais elle était mieux équipée et surtout mieux exercée. Les usirins novices que commandait l'amiral Villaret-Joyeuse demandèrent à grands cris la bataille qu'il eût été prudent d'éviter. Ce jour-là, il n'y eut qu'une escarmouche; le 1^{er} juin eut lieu l'engagement général.

J'étais auprès de Fernic quand l'avant-garde des deux flottes échangea les premiers coups de canon.

— Ton cœur bat-il plus fort que d'habitude? me demanda-t-il.

— Oui, répondis-je sans hésiter.

Je ne pouvais, en effet, me défendre de l'émotion que tout le monde éprouve quand, pour la première fois, on se trouve dans ce moment solennel qui précède une bataille. Lui était aussi calme, aussi impassible qu'au milieu de nos causeries par une nuit sereine.

Un boulet passa en sifflant au-dessus de nous, un autre troua la voile; je baissai instinctivement la tête.

— C'est le salut des débutants, me dit en souriant Fernic, bientôt tu te dispenseras de cette politesse.

fut plus économe et plus sincère que celui de la République.

La Petite France n'est pas le moins empressé à protester en faveur du régime actuel. Aussi n'avons-nous pas été médiocrement surpris en lisant dans ses colonnes le résumé des opinions émises, mercredi, par M. Wilson dans les bureaux de la Chambre, avant la nomination des membres de la commission du budget. Voici ce que dit la Petite France :

« M. Wilson reconnaît que le budget de 1886 correspond assez exactement à la politique d'économie que le Parlement et la commission ont affirmées par leurs résolutions ; mais il ajoute que, si les circonstances étaient plus favorables, il conviendrait de réclamer du gouvernement un budget établi sans expédients et équilibré avec des ressources normales.

« A la veille des élections, il serait difficile d'inaugurer une nouvelle politique financière, il serait même inopportun de faire un emprunt. Mais le budget de 1887 devra nécessairement pourvoir à la liquidation de la dette flottante, dont le chiffre n'est pas inférieur à 4,800 millions. En attendant qu'une nouvelle émission puisse être utilement faite, il sera possible de faire face aux besoins de la trésorerie en empruntant SANS BRUIT des ressources aux Caisses d'épargne.

« Quant au budget sur ressources extraordinaires, il est chimérique d'en espérer la suppression totale ; mais il est possible et même indispensable de le réduire au strict nécessaire. »

Ce sont des aveux complets ; jamais journal « réactionnaire » mit-il mieux en lumière les procédés des financiers républicains et la fourberie de nos gouvernants ? M. Wilson reconnaît que le budget de 1886 est établi au moyen « d'expédients » et n'est pas équilibré avec des « ressources normales ». Nous n'avons jamais dit autre chose.

M. Wilson affirme qu'« à la veille des élections il serait inopportun de faire un emprunt. » Nous avons averti les contribuables que le gouvernement se proposait de faire un appel de fonds après le renouvellement de la Chambre. Nous avons ajouté : Jusque-là, les financiers de la République puiseront partout afin de tromper les électeurs.

Que propose donc M. Wilson ? « On fera face aux besoins de la trésorerie, dit-il, en empruntant SANS BRUIT des ressources aux Caisses d'épargne. »

Que pensez-vous de ce « sans bruit » ? Les dentistes habiles opèrent sans douleur. M. Wilson veut qu'on opère « sans bruit » ; mais il est peu rassurant. Il ne nous dit pas, en effet, si la bourse des contribuables n'en souffrira pas. Les crocheteurs de coffres-forts opèrent aussi sans bruit, et l'on ne tient pas précisément à les enfermer chez soi. Aussi les électeurs pourraient-ils bien jeter les financiers républicains hors du gouvernement, soit par la porte, soit par la fenêtre.

M. Wilson n'aura pas à se plaindre : ils le feront « sans bruit. »

Je n'eus pas le temps de répondre, tous nos canons de bord envoyèrent en même temps leur charge à l'ennemi. A partir de ce moment, je ne vis que ce qui se passait tout près de moi. Un nuage d'épaisse fumée, sans cesse renouvelé à mesure que le vent le dissipait, nous enveloppait. A travers la densité de ce brouillard, nous apercevions à peine la flamme des détonations. Tous les tonnerres que les vaisseaux des deux flottes renfermaient dans leurs flancs retentissaient sur ce petit espace. Un vacarme formidable assourdissait nos oreilles ; la foudre aurait éclaté qu'on ne l'eût pas entendue.

Le pont de notre vaisseau était jonché de corps broyés par les boulets, foudroyés par la mitraille, le sang ruisselait tout autour de moi. J'étais gagné par l'ivresse de la bataille ; je ne songeais plus au péril, je ne pensais plus qu'à une chose, prendre ma part dans cette formidable tuerie, dans cette œuvre de destruction. J'exécutais les ordres en quelque sorte mécaniquement, et je serais fort embarrassé de dire ce que je fis dans cette heure où l'homme le plus doux, transformé en bête fauve, voit rouge autour de lui.

Je me rappelle cependant la figure inaltérable de Fernic, qui, toujours maître de lui-même, prenait la lunette du capitaine et cherchait à se rendre compte des péripéties de la bataille. A la suite de quelques mots échangés entre eux, notre vaisseau

AFFAIRES DE CHINE.

L'armistice continue à être observé au Tonkin par les Chinois qui y apportent leur lenteur habituelle, mais sans aucune mauvaise volonté apparente.

Pour éviter tout malentendu du genre de celui qui a amené la défaite de Bac Lé, tous les détails de l'évacuation par les Chinois et de la réoccupation par nos troupes des points qu'ils doivent nous céder, sont minutieusement discutés et arrêtés par les ministres compétents, et transmis au commandant du corps expéditionnaire, avec l'ordre formel de ne point s'en écarter.

Il est complètement inexact, ainsi que le prétendent certains journaux, que le gouvernement français ait formulé des réserves au sujet des îles Pescadores. Le nouveau cabinet s'en tient à l'exécution pure et simple des préliminaires du traité de paix.

LE CONFLIT ANGLO-RUSSE.

Les craintes sur le conflit afghan sont loin de s'apaiser dans les cercles diplomatiques. Le correspondant spécial du Standard, qui a accompagné la mission du général Lumsden, télégraphie de Tirpal, le 7 mars :

« Nous avons reçu avis que les Russes s'avancent le long du Mourghab.

« Cependant les négociations pour la délimitation de la future frontière de l'Afghanistan continuent.

« Tout espoir d'arrangement pacifique n'est donc point perdu. »

Un télégramme du général Komaroff apporte des détails sur les circonstances qui ont déterminé l'action des troupes russes contre les Afghans.

Il dit que l'audace et l'arrogance de ces derniers allaient en croissant, qu'ils avaient occupé une hauteur qui commandait le camp russe et commençaient à y élever des retranchements ; en vain, une sommation leur avait-elle été adressée d'avoir à évacuer ces positions ; non-seulement ils n'y obtempérèrent pas, mais encore ils ouvrirent les premiers le feu sur les Russes quand ceux-ci approchèrent.

La conclusion que le Journal de Saint-Petersbourg tire de cette dépêche est qu'il ne peut plus être question d'une agression des Russes et que la conduite du général Komaroff est « plus que justifiée ».

Telle ne sera pas, naturellement, l'appréciation des feuilles anglaises, et une nouvelle polémique ne manquera pas de s'engager sur ces nouvelles informations.

Londres, 14 avril.

On assure qu'hier, dans l'après-midi, aussitôt après le conseil de cabinet, lord Granville a envoyé à Sir E. Thornton, ambassadeur à Saint-Petersbourg, une très-longue dépêche au sujet du mouvement en avant des troupes russes sur le territoire afghan.

Le gouvernement aurait reçu la confirma-

tion de cette nouvelle annoncée hier et démentie dans la journée.

Si ce renseignement est exact, la situation deviendrait excessivement critique.

Rome, 14 avril.

Tous les vaisseaux russes épars dans la Méditerranée ont reçu l'ordre de partir pour la Baltique.

Berlin, 13 avril, 11 h. soir.

On dément ici l'information reproduite par divers journaux, relative à une offre de médiation faite par l'ambassadeur d'Allemagne à Londres. Ni l'Angleterre, ni la Russie n'ont demandé jusqu'ici la médiation ou l'arbitrage de l'empereur Guillaume.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 avril.

Les dernières nouvelles diplomatiques signalent une détente à Londres et à Saint-Petersbourg, mais d'autre part des exécutions ont lieu à la Bourse de Berlin et réagissent sur les fonds internationaux à Londres et à Paris.

Ce n'est qu'en temps d'arrêt. Demain, la cause qui retarde la reprise n'existant plus, on accordera plus d'attention aux achats du comptant. A moins d'incident imprévu, les cours ne peuvent que s'améliorer.

Les rentes françaises, bien qu'ayant pas conservé leurs cours d'hier, sont assez fermes : le 3 0/0 est à 77.30, l'amortissable à 79.20, le 4 1/2 à 108.25.

L'action du Crédit Foncier de France a peu varié. Le marché des obligations est très-animé. Les nouvelles Obligations Foncières qui sont maintenant inscrites à la cote officielle sont demandées avec une prime de 2 fr. Il ne se présente que peu de vendeurs, ce qui prouve que le titre a été souscrit par la véritable épargne et dans le but d'être gardé en portefeuille.

La Société Générale est sans changement. Le bilan au 31 mars fait ressortir pour le mois un bénéfice de 296,331.55, frais généraux déduits. Les bénéfices du premier trimestre 1885 sont supérieurs à ceux du premier trimestre 1884.

Les titres de l'Est-Algérien sont toujours demandés et montent à 342. Ils jouissent d'une garantie de l'Etat. Leur prochain coupon de 7.50 vient à échéance le 15 juillet. En achetant maintenant, on bénéficie, par conséquent, d'un trimestre d'intérêt.

Le Rio-Tinto reprendra au premier jour, car ses cours actuels ne sont plus en rapport avec la situation de l'entreprise.

La Banque d'Escompte se tient ferme à 505. Les Immeubles de France sont sans changement, de même que la Société Mutuelle de Reports.

Les Chemins Méridionaux italiens vont profiter bientôt du vote définitif des conventions par le Sénat d'Italie.

La Rente Italienne 5 0/0 se cote 92.30, le Suez à 2,010, le Turc à 15.60, l'Egyptienne Unifiée est très-faible à 309.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

SAUMUR.

Cette nuit, une tentative d'effraction et de vol a eu lieu chez M. Demont, pâtissier, rue du Puits-Neuf. Un des panneaux de la devanture a été forcé et ouvert à l'aide d'un ciseau ; mais les voleurs ont échoué contre la serrure de sûreté qui ferme la porte du magasin ; celle-ci a résisté à une pression telle que la pointe qui tient le pêne a été tordue. Le chien d'un voisin, M. Rabion, coiffeur,

conquête et de regagner notre bâtiment, qui se dégagea et s'éloigna. Il était temps, nous allions être écrasés par les adversaires réunis contre nous.

Pendant que nous naviguions pour rallier notre escadre, je vis une colonne de fumée s'élever du navire abandonné, puis les flammes jaillir par les embrasures. Deux des vaisseaux qui s'étaient acharnés à notre poursuite s'occupèrent d'éteindre l'incendie. Je ne pus savoir s'ils y réussirent, le vent nous entraîna plus loin, et la fumée devint tellement épaisse qu'il était impossible de rien distinguer.

(A suivre.)

Louis COLLAS.

La 28^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^o.

Elle est consacrée à la Westphalie dont elle donne la description géographique, l'organisation militaire, la division politique, administrative, judiciaire, la statistique, etc., etc.

Outre une carte de cette province, quatre gravures ornent le texte : une vue générale de Minden, une Pietà en marbre de la cathédrale de Münster, la cathédrale de Paderborn et une vue générale de Münster.

a, paraît-il, aboyé longuement entre minuit et une heure ; il est possible que ces aboiements aient dérangé les malfaiteurs, qui ont abandonné leur entreprise.

La police a été prévenue, et des recherches sont faites pour découvrir le ou les voleurs.

UN EMULE DE ROUGET.

Avant-hier matin, la gendarmerie de Tours conduisit à Angers, par le train qui part de Saumur à 9 heures 16, un jeune valet âgé de 20 ans, nommé Louis Marion, dit Charles.

Entre Tours et Saumur, le prisonnier avait feint, comme Courtin, des attaques d'épilepsie et des maux de cœur terribles. — Décidément, le truc épileptique est à la mode, mais il va être usé : quel nouveau stratagème le remplacera ? — Les gendarmes le laissèrent à la portière pour mettre plus à son aise son cœur sur la ligne. Près de la gare des Rosiers, Marion faisant un effort plus violent, passa à travers la portière, et son cœur avec le reste tomba sur la voie, mais le plus adroitement du monde, sans se faire aucun mal, il se releva aussitôt et gagna la campagne à toutes jambes. Ses gardiens, qui l'avaient suivi de l'œil d'abord, quittèrent le train aux Rosiers, et, avec l'aide de leur collègue de service à cette gare, se mirent à sa poursuite.

Après une course effrénée de près de sept kilomètres, ils le rejoignirent. Leur évadé suivait la grande route et revenait sur Saumur. Près de Saint-Martin, Marion, épuisé lui-même, se trouvait entre le cantonnier et les gendarmes, ceux-ci crièrent : Arrêtez-le ! Pour échapper à celui-ci, l'évadé se jeta de côté, et d'un vigoureux coup de jarret franchit une haie qui aurait pu lui assurer la liberté ; mais, malheureusement pour lui, il y avait derrière un fossé profond plein d'eau où il disparut complètement. Repêché aussitôt, les gendarmes le garrottèrent dur. Pour cette fois, il avait réellement mal au cœur, il a vomis abondamment. Le docteur Faure a attribué cette indisposition à l'eau sale qu'il a pu avaler, et aussi à son état de fatigue.

Toute cette course s'est faite, tant pour les gendarmes que pour le voleur, en 45 minutes.

Le soir, Marion et ses gardiens ont repris le train à la gare des Rosiers pour Angers.

Les gendarmes de service hier soir à la gare d'Orléans, à Saumur, ont trouvé une montre. La personne qui l'a perdue pourra la réclamer à la gendarmerie.

L'ÉLECTION DU CANTON DE LOUDUN.

Les conservateurs du canton de Loudun ont obtenu un beau succès, dimanche, dans l'élection au Conseil général.

Leur candidat, M. Dutemple, l'emporta de 460 voix sur le candidat républicain M. Kalb.

A quoi faut-il attribuer cet heureux résultat ?

Est-ce que le candidat républicain, M. Kalb, était mal choisi ?

Le candidat républicain était bien choisi. M. Kalb appartient depuis 25 ans au Conseil municipal. Son commerce l'a mis en relation avec tout le pays et il a des clients dans chaque commune.

M. Kalb a la réputation d'un négociant heureux et habile.

La candidature de M. Kalb a-t-elle été mal défendue ?

La candidature de M. Kalb a été bien défendue.

On peut être certain que l'administration n'a rien négligé pour sa réussite. Des conférences ont été organisées dans toutes les communes. M. Bazille, en permanence à Loudun, s'est prodigué. On a vanté l'influence de M. Kalb. La Gazette Loudunaise a été répandue et a soutenu le candidat avec habileté. Elle a annoncé la paix définitive avec la Chine, nouvelle qui sera exacte dans quelques années peut-être, car la mauvaise foi de la Chine est proverbiale et le Tonkin n'est pas prêt d'être pacifié.

Rien n'a servi. M. Dutemple a été élu. Nous ferons honneur de son succès à notre candidat d'abord, à la sympathie et à la fortune dont il jouit, au dévouement dont il se sait capable.

Mais c'est par-dessus tout à la sagacité des électeurs, à leur intelligence et à leur résolution que le résultat de l'élection doit être attribué !

Les électeurs ont compris, comme nous le disions, que cette élection était pour eux une occasion sérieuse d'exprimer leur sentiment sur la politique du gouvernement républicain et sur son administration intérieure. En repoussant la candidature de l'honorable M. Kalb, les électeurs ont entendu condamner les expéditions lointaines, les menaces d'impôts nouveaux, le gaspillage des finances, l'augmentation chaque jour croissante des dépenses publiques. Ils ont voulu faire sentir à l'administration qu'ils étaient sensibles à ses injustices et à ses mauvais procédés et qu'ils avaient le moyen de s'en venger.

(Journal de l'Ouest.)

ANGERS.

Conseil général. — Le Conseil général de Maine-et-Loire a tenu sa première séance lundi 13 avril, à 2 heures.

M. de Maillé, président, a fait l'éloge du comte Hector, décédé depuis la session d'août, et a installé ensuite son successeur, M. le docteur Mary, maire de Vihiers.

Le 2^e pontonniers quittera Angers, en deux colonnes, le 20 et le 29 avril, pour se rendre à Poitiers, comme chaque année, où il prendra part aux écoles de tir du canon. La première colonne doit arriver à Poitiers le 24 avril, et la seconde le 3 mai.

Théâtre d'Angers. — Les artistes dramatiques du Grand Théâtre, qui viennent de se constituer en société, ont donné dimanche dernier leur première représentation avec *Patric*, le beau drame de V. Sardou.

L'interprétation a été excellente et la mise en scène très-soignée.

Nous devons une mention particulière à M^{me} Moulion qui a remporté un véritable succès dans le rôle de Dolorès, et nos félicitations à M. Jazon dans celui du comte de Risoor.

Dimanche prochain, la *Jeunesse des Mousquetaires*, d'Alexandre Dumas père.

LA CAVALCADE DE CHOUZÉ.

Très-gentille et parfaitement réussie, la cavalcade de Chouzé. Beaucoup d'entrain : partout cette joie communicative qui déride les fronts les plus sévères. Une foule considérable se pressait dans les rues.

Tout était charmant ; mais comme nous sommes obligés de faire un choix, nous accorderons une mention particulière au Char des enfants.

Deux sauvages, vêtus de mousse, nous ont charmé. Le Char du malade était intéressant et les facéties, — d'un réalisme peut-être un peu trop accentué, — ont fortement dilaté la rate des spectateurs.

La musique ne doit pas être oubliée : chaque musicien — le chef surtout — a payé de sa personne.

En somme, journée charmante, fête admirable. Nos blessés n'auront pas été oubliés, car la quête nous a paru très-fructueuse.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN AMOUR DE LOCATAIRE (1)

Il y a trois mois environ, à cinq heures de l'après-midi, le train n° 40, venant de Lyon sur Paris, s'arrêtait à Briennon. — Le chef de gare, qui se promenait sur le quai, ouvrit les portes des salons d'attente et répéta de sa voix grave et monotone : « Messieurs les voyageurs de la ligne de Paris, en voiture. »

A cette heure de la journée, la petite station bourgeoise présentait peu d'animation. A l'appel de l'agent de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, quelques voyageurs sortirent à la hâte et chacun monta dans le compartiment de son choix ; une dame, tout de noir habillée, — comme le page de M. de Malborough — jeta un coup d'œil attentif dans toutes les voitures, puis revenant au compartiment des dames seules s'y installa définitivement.

Une femme l'occupait. — Non pas une grande dame comptant seize quartiers dans son blason, non point non plus une pauvre à peine vêtue, et, du

(1) Si étranges que ne pourront paraître les faits que nous allons raconter, nous en garantissons l'authenticité.

Tours.

Arrestation d'infirmiers laïques. — Il y a quelque temps, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, un infirmier laïque de l'hospice général comparait devant le tribunal correctionnel de Tours, sous la prévention de vol.

Ce protégé de MM. Fournier et Cantagrel a fait école, paraît-il ; car le rapport de police nous apprend l'arrestation de deux autres de ses collègues, laïques eux aussi, les nommés Dupont, 33 ans, et Huère, Pierre, nés tous les deux dans le Nord.

Ces misérables, qui étaient spécialement chargés de la garde des vieillards, ont volé et bu le vin d'un sieur Hébrard, âgé de 74 ans, frappé brutalement les nommés Chidé et Gourbier, pensionnaires de l'hospice, âgés l'un de 72, l'autre de 78 ans.

L'un de ces ignobles gredins a de plus barbouillé de matières la figure d'un de ces pauvres vieux.

Nous verrons prochainement comparaître devant les juges de Tours ces infirmiers, qui, on le voit, sont loin de remplacer et même de suppléer avantageusement, comme quelques-uns l'ont prétendu, les dignes religieuses de l'hospice, si justement estimées des malades et du corps médical qui leur reconnaît un dévouement à toute épreuve.

Ces faits sont bien propres à éclairer les yeux des frondeurs laïques qui composent le conseil municipal de Tours.

Que diront cette fois les Corbeau, les Ducrot et autres gens toujours prêts à signaler des abus imaginaires, en présence d'un tel état de choses ?

Ils garderont le silence et c'est, aussi, ce qui leur reste de mieux à faire.

Tentative d'assassinat. — Nous lisons dans le même journal :

« Samedi 11 avril, vers cinq heures, un individu se présentait à Saint-Symphorien, au domicile d'une dame Ripault, âgée de 75 ans. Il demandait à parler à M. Bizot. Sur la réponse qui lui fut faite qu'il était absent ainsi que sa femme, il demanda à la veuve Ripault ce qu'il lui fallait pour écrire une lettre à M. Bizot.

« Après avoir cacheté sa lettre et au moment où il la remettait à la dame Ripault, il aperçut le secrétaire de cette dernière qui était ouvert.

« Saisissant aussitôt à la gorge la vieille femme, il s'efforça de l'étrangler.

« Fort heureusement, celle-ci avait eu le temps d'appeler au secours.

« L'assassin, effrayé, prit aussitôt la fuite.

« Rejoint à 450 mètres de là, il fut arrêté par MM. Mourlon et Ponton d'Amécourt, officier, qui le remirent entre les mains de la police.

« Conduit au commissariat de l'Est, où on lui fit subir un long interrogatoire, le meurtrier déclara se nommer Perruchot et être ouvrier menuisier. Il a du reste passé 5 ans à Metz à la suite d'un vol de 1,100 fr. commis à Tours, ces dernières années.

matin au soir, gagnant, à force de travail, le pain de ses enfants ; mais une paysanne endimanchée, une fermière cossue, portant bagues d'or à tous les doigts et chaîne de même métal autour du cou.

La dame en noir vint s'asseoir en face de la paysanne. L'une et l'autre se regardèrent, d'abord, je ne dirai pas comme deux chiens de faïence, ce serait peu poli, mais seulement comme deux chiens de porcelaine, c'est-à-dire avec des yeux plus doux, comme des gens qui se voient pour la première fois. Le silence le plus complet régna bien dix minutes.

Gênée un peu par ce voisinage non prévu, la paysanne parut un moment hésitante ; puis, prenant tout à coup son parti en brave, elle tira un panier d'osier de dessous la banquette, l'ouvrit, en fit sortir une moitié de poulet fort appétissant, une bouteille aux trois quarts pleine, et sans se préoccuper davantage de son vis-à-vis, elle commença sa succulente collation. — Elle avait déjà absorbé, *in gurgite vasto*, une cuisse et une aile de l'excellente volaille et bu, même au goulot de la bouteille, plusieurs lampées du généreux produit de nos vignes, quand le panier, qui avait contenu le tout, se ressentant de l'allègement dont on le gratifiait et auss de la trépidation, tomba de la banquette et roula jusque sur les bottines de la dame en noir.

« Les fouilles dont il a été l'objet ont fait découvrir en sa possession un ciseau à froid, un tourne-vis, et un porte-monnaie contenant un cœur et une petite chaîne en doublé.

« Perruchot a été écroué au pénitencier. »

A propos de l'arrestation précédente, *l'Indépendant* fait les réflexions qui suivent :

« Ce n'est pas la première fois qu'il y a des tentatives de vol dans les mêmes conditions chez M^{me} Ripault.

« Il y a deux mois environ dans la nuit même où pour la première fois les troncs de l'église de Saint-Symphorien avaient été fracturés, une tentative du même genre eut lieu vers minuit chez elle et ce ne fut encore que grâce à M. M..., médecin major, qu'elle dut d'être sauvée.

« Autre circonstance qui va donner à cette tentative criminelle un certain retentissement :

« Perruchot est l'ouvrier menuisier qui avait été chargé de réparer les troncs fracturés de l'église Saint-Symphorien.

« Tous ces faits ont donné naissance à un certain nombre de légendes qui courent en ce moment dans le quartier Saint-Symphorien en proie à une vive émotion.

« L'Instruction aura la mission d'apporter à ce sujet des éclaircissements. »

ORLÉANS.

On s'entretient beaucoup, à Orléans, depuis quelques jours, d'un incident assez singulier qui a fait passer une famille de cette ville par de bien vives émotions.

La famille en question recevait, le 20 février, un avis officiel de la mort d'un de ses membres, jeune soldat du corps expéditionnaire du Tonkin, qui avait été tué le 5 du même mois.

Quelques jours après, elle faisait célébrer, à la cathédrale de Sainte-Croix, un service pour le repos de l'âme du défunt. Or quelle ne fut pas sa surprise et sa joie de recevoir, ces jours-ci, des lettres du prétendu mort, donnant de ses nouvelles à la date du 4^e mars !

Il est vraiment fâcheux que le service des renseignements mortuaires soit si mal organisé au ministère de la guerre. On ne s'explique guère, surtout, comment, pour être si tardifs, les avis envoyés aux familles soient inexacts à ce point.

Tonnerre en avril.

Blé au grenier, vin au baril.

Si le dicton populaire n'est pas trompeur, nous aurons, cette année, une excellente récolte. Lundi, à quatre heures du soir, il y a eu à Nantes une forte averse pendant laquelle les coups de tonnerre accompagnaient le vent et la pluie.

A l'ÉPICERIE CENTRALE on vend le sucre 4^e choix 50 c. le 1/2 kil. ; — le sucre cassé régulier à la mécanique, 55 c. ; le savon de Marseille marbré bleu, qualité

— Mille pardons, madame, s'écria la paysanne en se baissant aussitôt pour ramasser le foyard ; ce satané panier n'en fait jamais d'autres.

— N'en ayez nul souci, je vous prie, répondit d'un ton mielleux l'autre voyageuse ; les paniers sont peut-être comme les gens : ils adorent la liberté.

— Liberté tant que vous voudrez, du moment où je l'ai achetée et payée, il est bien à moi, j'imagine ?

— Assurément.

— Depuis la Saint-Jean, c'est le troisième voyage que je fais à Sens en sa compagnie, et chaque fois il pousse aussi loin le sans-gêne.

— Ah ! madame habite Sens ?

— J'y vais ; mais je ne l'habite pas. C'est lundi la noce d'Ursin, mon fils, et dame, il ferait beau voir que je n'y fusse pas.

— Oh ! mais c'est un voyage sentimental ; les circonstances m'y amènent comme vous.

— Pour un mariage ?

— Non, hélas ! — Je suis veuve, sans enfants, autant dire seule au monde, et je ne connais personne dans cette ville.

— C'est pour s'affaires, alors ?

— Oui et non : on m'assure que la cité est fort agréable et je me propose de l'habiter si elle me convient toutefois. — En ce moment je réside à Dijon, il y a un an j'étais à Saumur, j'ai passé deux

extra, 30 c. ; le blanc, 4^e qualité (marque Fournier), 35 c. ; et le blanc extra (marque Jounel), 40 c. le 1/2 kil. ; cristaux de soude de Saint-Gobain, 45 c. le kil.

On écrit de Philadelphie (Amérique), sous date du 21 novembre 1884 : « Grâce au Président libre-échangiste que nous avons élu, nous pourrions boire du vin d'Epernay ; libre échange entre les deux Républiques ! Ci-joint un dollar ; envoyez-moi des Pilules Suisses ; j'ai partagé celles que vous m'avez envoyées avec un mien ami, souffrant comme moi de rhumatismes, il s'en trouve très-bien. Je vous autorise à dire partout que vos Pilules Suisses sont un remède infailible, trois Pilules ont suffi pour guérir mon fils de ses maux d'estomac. »

CATEAU-BIZON.

141, Swanwick Street, Philadelphie P. A. — A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Nous venons d'apprendre que la librairie Garnier, de Paris, vient de publier trois superbes Cartes que nous croyons devoir recommander tout particulièrement à nos lecteurs :

1^o *Le Tonkin*, une feuille demi-colombier ;

2^o *L'Empire Chinois. — Théâtre de la Guerre*, même format ;

3^o *Carte de la Chine*, dressée d'après les documents les plus récents, pour suivre les opérations de la guerre Franco-Chinoise, par LEONVILLE, géographe, avec les plans de Hué, Hanoi et les environs de Pei-Ko, Fou-Tcheou, etc.

Ces cartes sont vendues au bureau de *l'Écho Saumurois*, 4, place du Marché-Noir, Saumur, aux prix suivants :

Le n° 1, *le Tonkin* 4 fr.
Le n° 2, *L'Empire Chinois* 4 »
Le n° 3, *Carte de la Chine* 3 »

Le magnifique ouvrage illustré, édité par la Librairie A. LE VASSEUR, 33, rue de Fleurus, *L'ART NATIONAL*, par H. DU CLEUZIOU, vient d'être adopté par la Ville de Paris pour les Bibliothèques de ses Écoles municipales. Cette splendide publication, mise en vente au prix de 80 francs les 2 volumes (payables 5 francs par mois), a ainsi obtenu une consécration bien méritée.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG, il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ies}

VIENT DE PARAÎTRE

QUELQUES HEURES AVEC LES SAINTS

Traduit de l'anglais, par M^{me} B. DE LÉPINE.

Un joli volume in-12, 3 francs. En vente chez DÉZÉ, rue Saint-Jean.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

ans à Châtillon ; je m'ennuie partout, je sens tellement le vide de ma vie que le déplacement est devenu, pour moi, une nécessité impérieuse ; j'ai soif d'amitié, de bienveillance ; je cherche où je pourrais trouver autre chose que de l'indifférence ; mais ce n'est pas très-facile, je le reconnais ; on m'avait parlé de Briennon, le site est charmant ; pourquoi ne répond-il pas mieux à l'état de mon âme !

— Bigre ! Vous êtes joliment difficile.

— Jusqu'à un certain point, j'ai le droit de l'être : maîtresse de mes actions et indépendante par situation, je dépense mes revenus là où il me plaît ; si Sens n'a point mon agrément, je pousserai plus loin.

— Attention, pensa la paysanne, voilà une particulière qui m'a l'air de remuer l'or à la pelle ; qui sait si ce ne sera point une bonne cliente pour Ursin.

(A suivre.) SOPHONYME LOUDIER.

Rapports entre le capital et le travail : Un monsieur pressé, victime de la maladresse d'un couvreur, reçoit dans la rue une énorme tuile sur la tête.

— Dites donc, eh ! là-haut, faites donc attention ! vous ne voyez donc pas ce que vous laissez tomber ?

— Parfaitement, bourgeois ; mais je vous en prie, ne vous dérangez pas ; je vais descendre pour la ramasser.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GARNIER, DENIS.

Les créanciers de la faillite du sieur Garnier, Denis, entrepreneur à Saint-Georges-Châtelais, sont invités à se trouver le vendredi 17 avril 1885, à 9 heures du matin, au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, à l'effet d'être consultés tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic définitif.

Et décider s'il y a lieu de continuer les travaux en cours d'exécution.

(360) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DECARD.

Par jugement en date du 13 avril 1885, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état d'union les créanciers de la faillite du sieur Decard, coiffeur-parfumeur à Saumur, et a maintenu M. Doussain dans ses fonctions comme syndic de ladite union.

Pour extrait :

(361) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, hôtel Blancier, place de la Bilange.

A VENDRE

La Pelouse

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

Rue du Château de Launay, commune de Villeberrin.

Avec JARDIN de 93 ares, cour, écurie et remise.

Jouissance de suite.

S'adresser à M^e AUBOYER. (226)

Etude de M^e GAUTIER, notaire.

A VENDRE

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

Sur les bords de la Loire,

Avec JARDINS et SERVITUDES, à deux kilomètres de Saumur.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties, MAISON

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruié, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A LOUER MAISON

Située au bourg d'Allonnes,

Pouvant servir de maison de campagne; cour, jardin, servitudes.

S'adresser à M. Mathurin MORBAU, à Allonnes.

A LOUER

Ancienne MAISON FOURNÉE père, nouvellement réparée, rue Verte, n° 2;

Remise et écurie.

S'adresser à M. PAUMIER, débitant, place de l'Arche-Dorée. (302)

A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M^e PINAULT, notaire, ou à M. PIRON, à Tours. (819)

A VENDRE

BEAU ET BON Cheval de coupé, Irlandais, alezan, 7 ans, 1^m59, très-sage, se monte bien, vendu avec garanties.

S'adresser 34, rue de Bordeaux.

PAPIERS DE TENTURE

LIQUIDATION

Pour cause de fin de bail.

M. COLOMBEL, rue de la Tonnelle, à Saumur, fait savoir qu'il vendra, à des conditions très avantageuses, tous les articles composant son magasin de Papiers de tenture, Toiles cirées, etc.

CIDRES

M. René ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poires de toute première qualité. Il tiendra également des vins blancs et rouges du pays.

Magasin PICHAT, place du Roi-René. (831)

Construction d'appareils de Chauffage

EN TOUS GENRES

OURTOULE-MARTRES

FUMISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

Un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adressez les demandes au bureau du journal.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre.

ON DEMANDE un garçon de magasin, muni de bonnes références. (388)

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 29^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 6-fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale, et 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sociétés médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^l de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS

SAUMUR

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

LA CHASSE

2^e édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAUDEAU, LELIÈVRE et DOUVEAU

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 AVRIL 1885.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	77 80	77 34	Est	797 50	792 50	Obligations.			Gaz parisien	517	518
3 % amortissable	79 80	79 15	Paris-Lyon-Méditerranée	1260	1262 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	509 50	Est	389 50	388
3 % (nouveau)			Midi	1155	1150	— 1865, 4 %	514	514	Midi	378 50	378
4 1/2 %	108 50	103 40	Nord	1615	1610	— 1869, 3 %	408	402	Nord	383 50	383 50
4 1/2 % (nouveau)	108 80	108 05	Orléans	1330	1321 25	— 1871, 3 %	395	395	Orléans	377 75	378
Obligations du Trésor	505	508	Ouest	845	841 25	— 1875, 4 %	519	518 50	Ouest	371	371
Banque de France	5140	5150	Compagnie parisienne du Gaz	1460	1450	— 1876, 4 %	516	518	Paris-Lyon-Méditerranée	378	375
Société Générale	460	460	Canal de Suez	2020	1990	Bons de liquid. Ville de Paris	529 50	528 55	Paris-Bourbonnais	377 50	377 50
Comptoir d'escompte	975	975	C. gén. Transatlantique	490	490	Obligations communales 1879	446 50	445	Canal de Suez	567	565
Crédit Lyonnais	525	525				Obligat. foncières 1879 3 %	452	452			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1325	1325				Obligat. foncières 1883 3 %	361	361			
Crédit mobilier	252 50	252 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR				
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
8 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																	
6	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)																	
9	19	matin	omnibus-mixte.																	
1	35	soir																		
3	33	express.																		
7	15	omnibus.																		
10	36	(s'arrête à Angers).																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.				
8 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.																	
8	31	omnibus.																		
9	37	express.																		
12	48	soir	omnibus-mixte.																	
4	44																			
7	4	omnibus (s'ar. à Tours)																		
10	24	express-poste.																		
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																				

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godel.

Môtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.